



Communiqué de presse du SNUipp-FSU :

Comité Technique Académique du jeudi 19 décembre 2013 :

UNE RÉALITÉ BIEN ÉLOIGNÉE DES DISCOURS AMBIANTS...

Aujourd'hui 19 décembre 2013 se tenait un Comité Technique Académique au Rectorat afin de faire un point sur les conditions de la rentrée. Voilà 18 mois que le Président de la République a déclaré l'Éducation **Priorité nationale**. A l'heure du bilan d'étape, les constats sont amers dans notre Académie et loin d'être à la hauteur des attentes. Le Président de la République a décrété dans le cadre de cette priorité nationale la **Priorité au primaire...** Alors que nous attendions le développement du **Plus de maîtres que de classes**, nous avons vu le dispositif se substituer à des ouvertures de classe nécessaires compte tenu des effectifs élevés des écoles concernées ou disparaître sournoisement des dispositifs efficaces (comme les EMALA en Creuse). Alors que nous attendions le développement de la **formation initiale et continue**, nous voyons cette dernière reculer encore cette année. Alors que nous espérions le développement des **RASED**, nous avons vu leur démantèlement se poursuivre.

Bref, la priorité au primaire est difficilement perceptible en cette rentrée 2013, dans l'Académie comme ailleurs. Et pour cause !!! À la lecture des documents de préparation de ce CTA, nous n'avons pu que constater que les moyens à disposition des écoles de l'Académie ont baissé (!!!) de plus de 22 ETP (voir tableau p2) alors même que les effectifs de l'Académie sont à peu près stables.

Les conséquences concrètes dans les départements sont nettes :

En Creuse, les absences non remplacées sont importantes, les personnels appelés en formation ne sont pas toujours remplacés alors même que le volume de formation est ridiculement bas. Et ce malgré le « gel » de postes existants en carte scolaire : un directeur de SEGPA à Guéret n'est pas remplacé et 1 ETP d'EMALA n'est pas pourvu (aucun appel à candidature n'a été lancé). Pour ces derniers, le changement de nom en « DAPER » (jamais présenté en instance paritaire) devait inscrire le dispositif dans le « Plus De Maîtres Que De Classes ». Pourtant, ils ne sont à notre connaissance pas intervenus dans les écoles pendant au moins les 11 premières semaines de l'année scolaire 2013/2014. La situation des RASED est également extrêmement préoccupante, avec des réseaux incomplets et de très nombreux élèves en difficultés qui n'ont pas accès à l'aide nécessaire.

En Haute Vienne, la situation du remplacement est critique. Avec seulement 100 brigades pour environ 1 600 collègues, on est bien loin des 10% nécessaires de la masse salariale. C'est, chaque jour, une vingtaine de remplacements qui ne sont pas assurés! La formation continue, pourtant mise à juste titre en avant par le ministère, reste squelettique. Il faudrait créer 60 postes supplémentaires pour que la situation soit correcte et recréer une Brigade Formation Continue. De plus, beaucoup de classes sont encore surchargées (rien qu'à Limoges, 8 écoles élémentaires ont une moyenne d'élèves par classe supérieure à 27), rendant de fait l'aide aux élèves en difficulté ou en situation de handicap plus problématique. La situation des RASED est elle aussi très préoccupante. Après les suppressions massives effectuées lors du précédent quinquennat, les manques sont criants : de 2008 à 2013, les maîtres E sont passés de 30 à 12, les maîtres G de 20 à 12 et les psychologues scolaires de 19 à 18. Il faudrait donc 27 postes pour se retrouver dans la situation de 2008, situation qui déjà ne permettait pas la couverture complète sur l'ensemble du territoire. Les UPAA ne sont plus que 3, toutes à Limoges. Les élèves primo arrivants, allophones ne peuvent tous être aidés dans de bonnes conditions. Là encore, il y a des besoins ! De plus, la mise en place des « Plus De Maîtres Que De Classes » et la scolarisation des TPS, dont on ne peut que se féliciter, exigent des moyens supplémentaires.

En Corrèze aussi les mêmes constats sont à déplorer concernant les moyens de remplacement. La pénurie est tellement importante que des stages de formation sont annulés pour utiliser les brigades formation continue comme remplaçants de congés ordinaires. (les premiers effets se font ressentir sur les stages de formation des dispositifs « plus de maîtres que de classes » et « scolarisation des moins de 3 ans »). Quant à la question des RASED, elle ne se pose même plus, puisqu'en 2012 tous les postes G ont disparu, et que seul subsiste une poignée de postes E intervenant sur 2 ou 3 écoles au maximum !

Qu'en sera-t-il l'année prochaine ? Avec 13 postes supplémentaires annoncés pour la rentrée 2014 pour 295 élèves supplémentaires attendus : 1 poste pour plus de 22 élèves supplémentaires... La dotation supplémentaire ne permettra que d'absorber la hausse démographique. La priorité au primaire risque de peiner encore en 2014 à trouver une concrétisation... Il sera sans doute difficile dans ces conditions de mettre en œuvre les priorités affichées : le Plus de maîtres que de classes, la scolarisation des enfants de moins de 3 ans, la formation... ne dépasseront sans doute pas le stade de l'incantation et devront encore attendre !!!

La seule mesure perceptible de **la Priorité au primaire** est la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Si certaines mises en œuvre, dans les contraintes imposées par la loi, peuvent paraître satisfaisantes, elles tiennent en grande partie à l'investissement financier des collectivités locales, bien au-delà des financements de l'Etat mais aussi et surtout à un surinvestissement des personnels, enseignants et territoriaux. **La FSU ne peut accepter de voir se creuser des inégalités déjà énormes.** Par ailleurs, un certain nombre de difficultés se font jour : perte de repères pour les élèves les plus jeunes, activités proposées inadaptées, emplois du temps incompatibles avec l'ambition d'offrir du « mieux d'école », réduction des temps d'ATSEM au profit du périscolaire, transfert de personnels, de matériel, de locaux pour le périscolaire au détriment du scolaire... Cette réforme contestable et largement contestée suscite l'exaspération dans beaucoup d'écoles, génère de grandes inquiétudes et dégrade même parfois les conditions de travail des personnels et d'apprentissage des élèves.

Pourtant, réformer l'école est bien une nécessité, y compris en ayant une réflexion sur son organisation temporelle. Repenser les programmes, alléger la journée à l'école, aider les élèves en difficulté scolaire, résorber la fatigue des élèves, permettre une réelle mixité sociale sont autant de moyens pour faire reculer l'échec scolaire mais ne devant pas faire oublier de combattre les inégalités sociales que l'école seule ne pourra gommer. **L'enjeu pour notre école, c'est bien la réussite de tous les élèves qui se construit d'abord sur le temps scolaire. Les vraies priorités sont donc les conditions d'apprentissage des élèves et les conditions de travail des enseignants.** En conséquence, le SNUipp-FSU demande qu'il n'y ait pas de généralisation de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée prochaine. Dès maintenant, la réforme doit être suspendue et des discussions doivent s'ouvrir immédiatement pour écrire un nouveau décret des temps scolaires. Il n'est pas trop tard pour réussir, tous ensemble, l'école de demain!

A Limoges, le 19 décembre 2013

| | Corrèze | | | Creuse | | | Haute Vienne | | | Académie | | | | |
|---------------------------------|---------|--------|--------------|--------|-------|--------------|--------------|--------|-------|----------|--------|--------------|----------|-------------|
| | 2012 | 2013 | Solde | 2012 | 2013 | Solde | 2012 | 2013 | Solde | 2012 | 2013 | Solde 13-12 | Prev R14 | Solde 14-13 |
| Postes budgétaires ¹ | 1071,5 | 1077,5 | +6 | 595 | 596 | +1 | 1536 | 1549 | +13 | 3202.5 | 3222.5 | +20 | 3235.5 | +13 |
| Surnombres ² | 33.5 | 15.3 | -18.2 | 23.5 | 11.6 | -11.9 | 30.7 | 18.5 | -12.2 | 87.7 | 45.4 | -42.3 | ? | ? |
| Total | 1105 | 1092.8 | -12.2 | 618.5 | 607.6 | -10.9 | 1566.7 | 1567.5 | 0.8 | 3290.2 | 3267.9 | -22.3 | | |
| Elèves | 18888 | 18893 | +5 | 8672 | 8615 | -57 | 30129 | 30060 | -69 | 57689 | 57568 | -121 | 57863 | 295 |

Postes budgétaires¹: Nombre de postes alloués à l'Académie par le Ministère à la suite du vote par le parlement du budget de l'Education Nationale

Surnombres²: Nombre de moyens à disposition de l'Académie pour l'année scolaire au-delà des postes budgétaires